



FORUM DES NATIONS UNIES SUR LA QUESTION DE PALESTINE

**« SOIXANTE-DIX ANS APRÈS 1948 : LES ENSEIGNEMENTS À TIRER
POUR PARVENIR À UNE PAIX DURABLE »**

**17 et 18 mai 2018
Siège de l'Organisation des Nations Unies (New York)**

VÉRIFIER À L'AUDITION

SÉANCE D'OUVERTURE

17 mai 2018, 10 heures

Allocution

de S. E. M. Fodé Seck

Président

du Comité pour l'exercice des droits inaliénables

du peuple palestinien

Éminentes personnalités,
Mesdames et Messieurs les intervenants,
Mesdames et Messieurs,

Il y a un an, en juin 2017, notre Comité s'est réuni à l'occasion d'un forum visant à marquer la cinquantième année de l'occupation israélienne, ici au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Le débat a mis en exergue un consensus quant à la nécessité de mettre fin à l'occupation qui perdure depuis 1967 et d'appliquer la solution des deux États dans les frontières d'avant 1967. Cependant, l'anniversaire que nous marquons cette année nous rappelle que la question de Palestine ne remonte pas à 1967. Comme l'a profondément déploré l'Assemblée générale, 70 ans ont passé depuis la guerre de 1948 et les séquelles qu'elle a laissées, sans qu'il y ait eu d'avancée tangible vers un règlement pacifique. Dans la mémoire collective des Palestiniens et du monde arabe dans son ensemble, ces séquelles – la Nakba, c'est-à-dire « catastrophe », en arabe – évoquent le souvenir d'une catastrophe nationale marquée par la mort, la dépossession, la destruction de villages et le déplacement de centaines de milliers de Palestiniens arabes de leurs foyers et de leurs terres. À cette catastrophe nationale ont succédé plusieurs décennies d'exil, elles aussi marquées par la guerre, la dépossession, le déplacement et la souffrance.

Ainsi, à l'heure où nous nous penchons sur les événements de 1948, il est difficile de ne pas conclure que la Nakba, cette catastrophe, est au cœur même de la question de Palestine. Si on ne lui prête pas l'attention qu'elle mérite, la quête de la paix au Moyen-Orient restera une chimère. Comme l'a souligné le Conseil de sécurité, une approche globale de la pérennisation de la paix doit tenir compte des causes profondes des conflits ainsi que des liens qui existent entre le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme. Nous continuerons donc de défendre la cause des droits inaliénables du peuple palestinien et d'une solution juste permettant de remédier à leur situation tragique, en nous appuyant sur la résolution 194 (III), adoptée en 1948 par l'Assemblée générale, sur le droit au retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers, indispensable au règlement de la question de Palestine et à une paix durable dans la région.

L'Organisation s'est investie dès le début, en apportant une assistance vitale aux réfugiés palestiniens, dont le nombre a augmenté au fil des ans pour atteindre les cinq millions. Cependant, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient se heurte à d'énormes difficultés pour s'acquitter de son mandat humanitaire ; il est primordial que nous, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, lui fournissons un appui financier suffisant pour lui permettre de poursuivre sa mission capitale.

Chers collègues et invités, Mesdames et Messieurs les experts,

De nombreux conflits de par le monde nous le rappellent sans cesse : pour parvenir à la paix et à un avenir partagé, il est souvent indispensable de revenir sur un passé douloureux et de poser des questions difficiles à toutes les parties. C'est dans cet esprit que je souhaite vous accueillir à ce forum, dont l'objectif sera, deux jours durant, de contribuer à mobiliser les efforts diplomatiques collectifs afin de mettre en place des négociations crédibles qui mèneront à une paix juste. Aujourd'hui et demain, nous aurons la chance d'entendre d'éminents experts et personnalités politiques palestiniens, israéliens et internationaux. Je tiens à remercier les nombreux intervenants et autres participants qui sont venus de loin, de Palestine, d'Israël, de République-Unie de Tanzanie, du Guatemala et d'ailleurs encore. Votre

présence ici témoigne de votre engagement en faveur d'un règlement juste et durable de la question de Palestine. Elle témoigne aussi du fait que, même si dans certains pays les voix qui prônent la paix sont sérieusement menacées d'être réduites au silence, elles continuent de se faire entendre ; nous saluons et appuyons ce courage.

J'invite chacun de vous – intervenants et membres de l'auditoire – à participer dans le respect, mais activement aux débats. À ceux qui l'observent, je dis Ramadan moubarak ! : que nos réflexions et les enseignements que nous tirons permettent d'agir en faveur d'une paix durable pour les Palestiniens, les Israéliens et tous les autres peuples de la région.